

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**Commune de Montrond le Château**  
**(Doubs)**

**Conseil Municipal**  
**Du lundi 23 mai 2016**  
**Séance ordinaire**

L'an deux mille seize, le vingt-trois mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents : Mmes ANTONI Marie-José, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette.  
Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absent(s) : GRESSIER Jean-François

Délégation de pouvoir : GRESSIER Jean-François à DOS SANTOS Aline

Un scrutin a eu lieu, Bernard COLA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR

1 – URBANSIME :

- \* Mme TISSERAND Monique : division parcellaire,
- \* M. COLARD-CLAUDY et Mme JECHOUX : pose d'une clôture en rondins de bois,
- \* M. LIDOINE Xavier : changement de fenêtres,
- \* Mme PETERLÉ Anna : Extension bâtiment agricole.

2 – FINANCES :

- \* vote du compte de gestion 2015 budgets communal et assainissement
- \* modification budgétaire
- \* fonds d'amorçage

3 – Atelier communal « Au Plein » : choix coordinateur SPS

4 – Questions diverses

5 – Informations diverses

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Mme le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour de l'arrêté d'alignement de la parcelle AB n°359 Lieu-dit « Au village ». Les conseillers acceptent.

## **1- URBANISME**

Le conseil municipal prend connaissance des demandes déposées en Mairie :

### **Déclarations préalables de travaux envoyées avec avis favorable**

- \* Mme TISSERAND Monique : division parcellaire,
- \* M. COLARD-CLAUDY et Mme JECHOUX : pose d'une clôture en rondins de bois,
- \* M. LIDOINE Xavier : changement de fenêtres.

### **Permis de construire** : avis favorable

- \* Mme PETERLÉ Anna : Extension bâtiment agricole.

## **2- FINANCES**

### **• Compte de Gestion 2015 : Budget Communal**

Mme le Maire présente au Conseil Municipal les résultats du Compte de Gestion tenu par le Receveur, qui sont en tout point conformes aux résultats du Compte Administratif de l'exercice 2015.

Le Conseil Municipal approuve par 15 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre le Compte de Gestion pour l'exercice 2015 établi par le Trésorier Municipal.

### **• Compte de Gestion 2015 : Budget Assainissement**

Mme le Maire présente au Conseil Municipal les résultats du Compte de Gestion tenu par le Receveur, qui sont en tout point conformes aux résultats du Compte Administratif de l'exercice 2015.

Le Conseil Municipal approuve par 15 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre le Compte de Gestion pour l'exercice 2015 établi par le Trésorier Municipal.

### **• Modifications budgétaires – Equilibre du budget principal**

Suite à un courrier du Trésor Public de Quingey, il convient de modifier les crédits afin d'équilibrer le budget principal en section d'investissement, de la façon suivante :

- Compte 2313 (Immobilisations en cours – constructions) – 5000,00 €
- Compte 1336 – 041 (Participation pour voies et réseaux) – 2 500,00 €
- Compte 1336 (Participation pour voies et réseaux) + 2 500,00 €
- Compte 1326 – 041 (Autres établissements publics locaux) – 2 500,00 €
- Compte 1326 (Autres établissements publics locaux) +– 2 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier les crédits budgétaires.

### **• Fonds d'amorçage**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, une dotation « de base » doit être versée aux communes au titre du fonds d'amorçage calculée en fonction du nombre d'élèves scolarisés

La direction du Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal (SRPI) étant implantée au sein de l'école de la commune de Montrond le Château, la dotation correspondante est versée, chaque année à la commune qui a en charge de la reverser au SRPI.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reverser chaque année au SRPI les sommes encaissées par la commune au titre du fond d'amorçage.

### **3- ATELIER COMMUNAL « AU PLEIN » : choix coordinateur SPS**

Madame le Maire explique que dans le cadre de la construction de l'atelier communal, il est nécessaire de choisir un coordonnateur SPS pour les travaux (mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé).

Trois propositions tarifaires sont présentées :

- BUREAU VERITAS sise 21 A Rue Alain Savary – Besançon pour un montant de 1000 € HT
- DPExpertise Sarl DORNIER Pascal sise 39 grande rue – 25110 Pont les Moulins pour un montant de 1895.00 €
- APAVE Agence sise 2 chemin de Palente – Besançon pour un montant de 1900 € HT

Le Conseil Municipal retient l'offre de BUREAU VERITAS.

### **4- QUESTIONS DIVERSES**

#### **A) Compte rendu construction de l'atelier communal fait par M. L. FOURQUET au 20 mai 2016**

- La plateforme générale a été réalisée du 9 au 13 mai, les sondages de chaque pied de poteau ont montré des différences de sol très importantes allant pour le niveau du sol dur (rocher), de 50 cm au mieux, avec quelques poches de remblai allant entre 3 et 4 m de profondeur.
- Compte tenu de la nature très hétéroclite des remblais, le sol ne permet pas de couler un dallage béton armé, sur la totalité du bâtiment, dans les règles de l'art, qui imposent une qualité de sol beaucoup plus stable, seule la première travée sous la partie "Atelier de Jean-Marie" sera réalisée disposant à cet endroit d'un sol dur. Le reste du bâtiment sera provisoirement réalisé en tout-venant compacté avec possibilité d'un sol en enrobé noir, qui supporte un sol un peu moins stable plus tard.
- Les pieux sous les poteaux ont été réalisés mercredi 18 mai. Le terrain étant reconstitué à un niveau de -0.60 du sol fini, les massifs « béton armé » des fondations seront donc coulés dans la semaine 21. L'entreprise CHAILLET a dû adapter les travaux prévus dans le marché afin de faire en sorte que les poteaux reposent sur un sol dur. La fourniture et la mise en place de gros béton, sous semelles isolées, s'élève à 13 457,59 € TTC.
- La charpente métallique étant déjà fabriquée par l'entreprise BRISARD, celle-ci sera posée à partir de la semaine 23.
- Il est probable que le bâtiment soit couvert et bardé vers le 14 juillet 2016, avec une pose des portes et fenêtres pour la fin du mois de juillet.
- Pour le moment, les délais du planning sont respectés.

#### **B) Demande d'autorisation de poser un regard rue de la Fromagerie :**

Mme le Maire autorise M. Xavier LIDOINE et Nadège ROY a posé un regard au niveau du 1 rue de la Fromagerie en remplacement de celui situé à l'angle de la Grande rue et rue de la Fromagerie.

#### **C) Autorisation traversée du Village**

Mme le Maire informe le Conseil que la 19ème édition des Routes du Jura traversera la Commune le 03 septembre 2016 à partir de 9 h 45. Avis favorable

#### **D) Devenir du Garage de l'employé communal situé Grande Rue**

La Commission Bâtiment se réunira le lundi 30 mai 2016 pour un état des lieux. Le bien sera estimé par les Domaines en cas de mise en vente.

## E) Salle polyvalente

Une auto-laveuse sera louée pour nettoyer en profondeur les sols de la salle polyvalente.

### 5- INFORMATION DIVERSES

- M. Denis-Noël ROUGE est venu présenter son activité d'apiculture accompagné de sa compagne et de son bébé.
- CCCQ : réunion du Conseil Communautaire le 23 juin à 20 h à Montrond-le-Château
- Installation usine à Villers sous Montrond : par arrêté préfectoral en date du 28/4/2016, la société SYNNON DECHETS est bénéficiaire de l'autorisation unique de l'exploitation des installations de production d'énergie par cogénération
- Demande d'arrêté d'alignement individuel : M. Emilien KURY, géomètre expert, dans le cadre du bornage de la parcelle AB n°359 sise « Au Village sollicite la délivrance d'un arrêté d'alignement individuel. La limite de propriété ne coïncide pas avec la limite de fait, une régularisation foncière est à effectuer. Mme le Maire prendra l'arrêté nécessaire.
- Montée en Haut Débit : l'armoire est mise en place. France Telecom doit procéder au raccordement dans les prochaines semaines.
- Remerciement de M. Gaston PETERLÉ pour le prêt de la petite salle « cour école ».
- Mme le Maire donne lecture du courrier adressé par le Souvenir Français.  
Projet pour l'année 2016 : rénovation de la tombe de Joseph GIRARDIER Mort pour le France en 1918.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

**Le conseil se réunira le lundi 20 juin 2016 à 20 h 30**

Le Maire  
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 2016/23-05-01	Compte de Gestion 2015 - Budget Principal
DCM n° 2016/23-05-02	Compte de Gestion 2015 : Budget Assainissement
DCM n° 2016/23-05-03	Affectation des Résultats 2015 – Budget Principal <b>ANNULE ET REMPLACE</b> la délibération n°16-04-03 du 11/04/2016
DCM n° 2016/23-05-04	Affectation des Résultats 2015 – Budget Assainissement <b>ANNULE ET REMPLACE la délibération n°16-04-04 du 11/04/2016</b>
DCM n° 2016/23-05-05	Modifications budgétaires – Equilibre du budget principal
DCM n° 2016/23-05-06	Reversement Fonds d'amorçage au SRPI.
DCM n° 2016/23-05-07	Choix coordonnateur SPS – Construction atelier communal
DCM n° 2016/23-05-08	construction atelier communal – travaux d'adaptation infrastructure

